

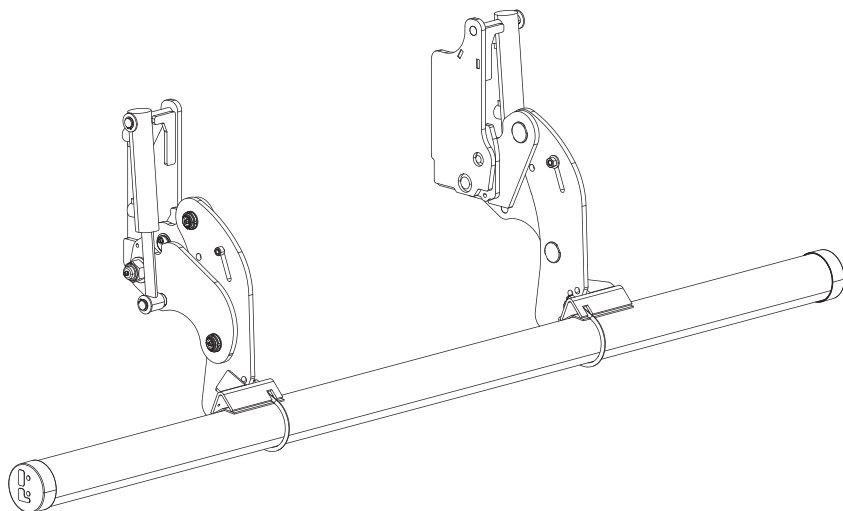


POMMIER



Kit BARRE ANTI-ENCASTREMENT HIDDEN-UP

NOTICE DE MONTAGE



SOMMAIRE:

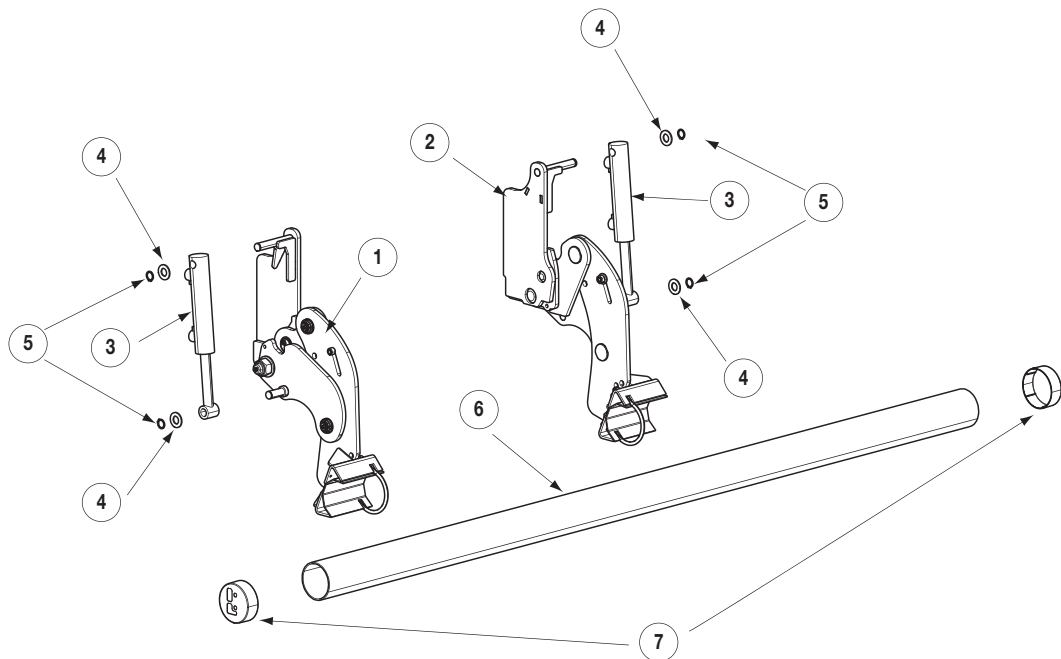
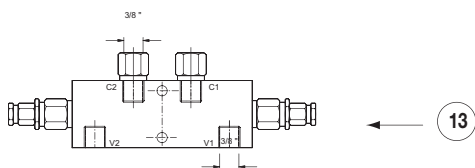
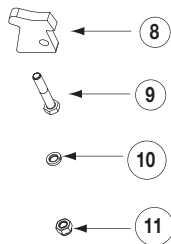
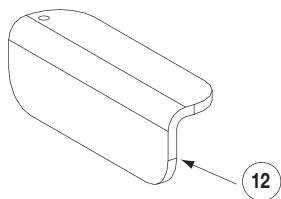
- 1 Constitution du Kit
- 2 Conditions géométriques
- 3 Préconisations de montage
- 4 Conditions d'implantation
- 5 Assemblage
 - 5.1 Conditions d'assemblage
 - 5.2 Mise en huile et Purge
- 6 Kit de détection
- 7 Adaptations possibles pour mise en place de feux de signalisation catadioptriques et de capteurs
- 8 Graissage, test et entretien
- 9 Fin de vie du produit

Nous nous réservons le soin d'apporter sur toutes les pièces constituant nos appareils, toute modification pouvant contribuer à une amélioration, ainsi toutes les dimensions reprises dans ce livret ne sont données qu'à titre informel et peuvent donner lieu à modification sans préavis de notre part.



1 CONSTITUTION DU KIT

Repère	Quantité	Désignation
1	1	Bras gauche assemblé
2	1	Bras droit assemblé
3	2	Vérin
4	2	Rondelles M20
5	2	Circlips extérieur ø 20
6	1	Tube ø 101,5
7	2	Embout fin de tube
8	4	Cale de réglage
9	2	Vis HM8x45
10	2	Rondelle Grower M8
11	2	Écrou frein M8
12	2	Equerre de renfort
13	1	Dual Valve



2 CONDITIONS GÉOMÉTRIQUES

- Le dispositif de protection arrière contre l'encastrement doit être posé sur tout véhicule répondant à l'un des critères suivant :

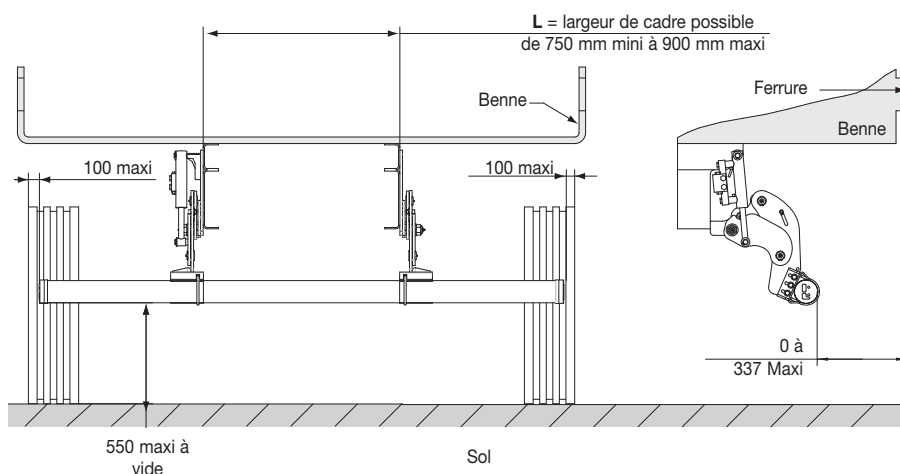
- Véhicule dont la hauteur A est supérieur à 550mm

- Poids total maxi du véhicule : tout PTR

- La rigidité minimale du longeron doit être de : $I/V \geq 160 \text{ cm}^3$ (module d'inertie).

- Lorsque le véhicule tracteur est accouplé à une remorque, le dispositif anti encastrement ne doit en aucun cas gêner les débattements requis pour le crochet et la tête de flèche (respect de l'angle de 6° cf. norme ISO 11407 éd. Nov. 2004).

- Le positionnement de la barre anti-encastrement doit permettre le respect de la cote de 550mm maxi (mesure effectuée à vide)



Conformément à la directive Européenne 70/221 CEE, modifiée par 97/19 et 2006/20 CEE, et au règlement n°58 des Nation Unies.

Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation

L'installation de ces dispositifs doit être réalisée suivant la directive 76/756 CEE modifiée par la directive 97/28 CEE et le règlement N°48 de Genève

Précautions de pose :

Nous vous rappelons que :

- Le montage et l'entretien de la barre anti-encastrement doivent être effectués par du personnel **qualifié** et **habilité**. Les règles de l'art de chaque métier (hydraulique, électrique) doivent être respectées

- L'assemblage et l'installation du kit de la barre anti-encastrement hydraulique devront être conformes aux dispositions de la directive 89/392 CEE modifiée par la directive 98/37 CEE (Directive machine transposée en droit français par le décret 92767 du 29/07/1992).



- Avant toute intervention sur le véhicule, débrancher la batterie et faire chuter les pressions dans les circuits hydrauliques.



- Pour toute manipulation et opération de pose, utilisez les équipements de protection individuelle (gants, lunette,...)



- Lors du montage et des tests s'assurer qu'un périmètre de sécurité est maintenu dans la zone de déploiement de la barre.

3 PRÉCONISATIONS DE MONTAGE

L'implantation des commandes doit permettre une visibilité sur la zone d'évolution de la barre.

La commande doit être exclusive à la barre anti-encastrement (nos composants sont conçus et destinés à la commande de la BAE uniquement)

4 CONDITIONS D'IMPLANTATION

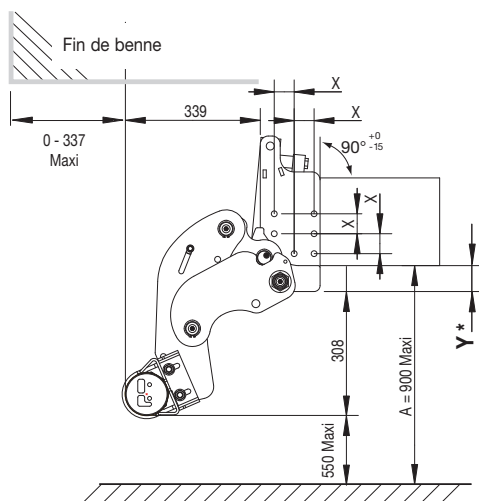
Tous les trous doivent être utilisés, 6 vis M14 classe 10.9 par platine (C=180Nm±10%).

Ne pas souder les platines sur les longerons.

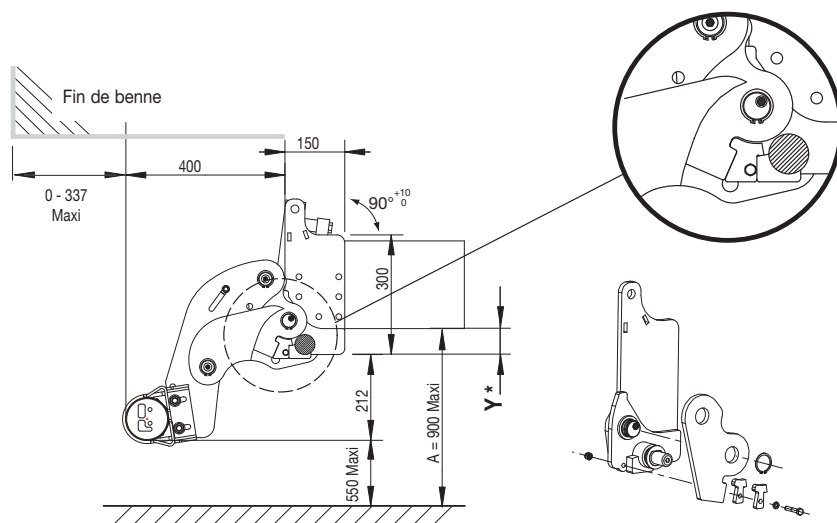
Perçages des longerons et platines : $\varnothing 15^{+0.5}_0$

Entraxes verticaux et horizontaux : X = 45 à 60 mm selon perçages constructeur.

MONTAGE NORMAL

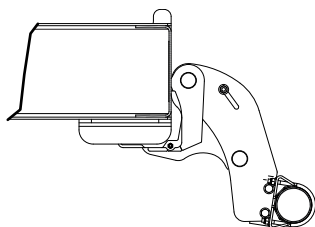


MONTAGE AVEC CALE DE RÉGLAGE



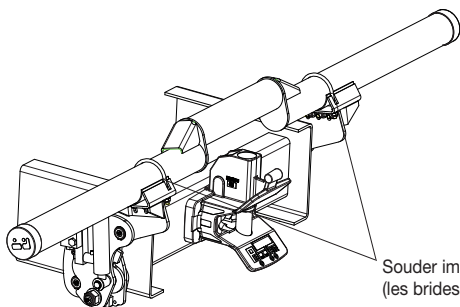
Si Y^* supérieur à 65 mm, mettre en place l'équerre.

Visser l'équerre sur le retour du longeron (avec 2 vis M14, entraxe mini 60 mm) et visser ou souder sur la platine.



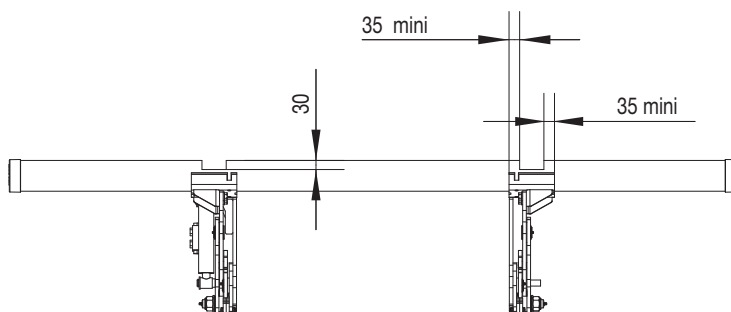
Possibilité de réaliser le tube en 3 parties afin d'échapper le crochet d'attelage.

En position haute. Kit réf **29.44259** (livré avec notice de montage).

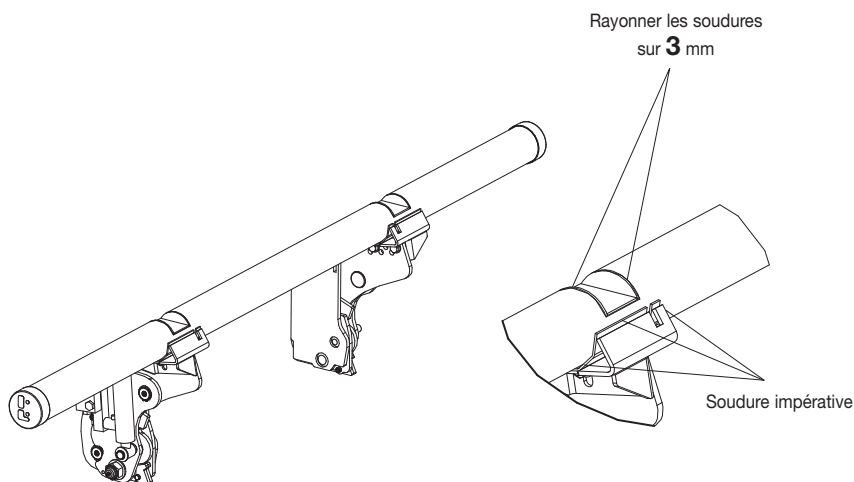
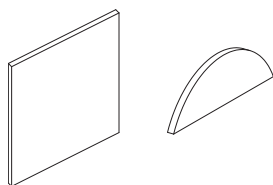


Souder impérativement les supports de tube sur le tube
(les brides peuvent être retirées).

Pour des problèmes de proximité en position relevée, il est possible d'effectuer une découpe suivant le schéma ci-après.



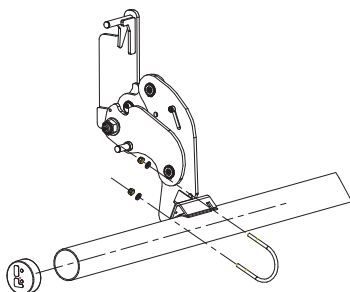
Dans ce cas il est impératif de souder les supports tube et de souder des plaques de renforts au niveau des découpes (**non fournis**).



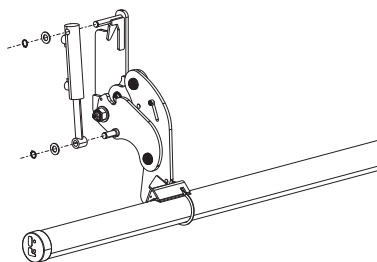
5 ASSEMBLAGE

5.1 Conditions d'assemblage

- Pour respecter les cotes de 550 mm maxi et 337mm maxi (voir conditions géométriques et conditions d'implantation)
- Positionner les bras assemblés (rep. **1** et **2**) sur les longerons suivant les conditions d'implantation puis procéder au perçage des longerons et platines et les assembler avec les 12 vis M14 classe 10.9 pas fin, rondelles et écrous non fournis ($C=180Nm\pm10\%$).



- Mettre en place le tube (rep. **6**) dans les brides des bras assemblés (rep. **1** et **2**). Serrer les écrous M10 des brides ($C=60Nm\pm10\%$).
- Mettre les bouchons (rep. **7**) sur le tube à l'aide d'un maillet et d'une cale en bois.



- Sur le bras gauche, implanter le vérin(rep. **3**), le fond du vérin sur l'axe de la platine du bras assemblé (rep. **1**). après avoir mis en huile et purger le vérin (voir point **5.2**) implanter la tête du vérin sur l'axe de la biellette du bras assemblé (rep. **1**), puis mettre les rondelles Ø 20 (rep. **4**) et les circlips (rep. **5**).
- Si nécessaire mettre en place les cales de réglage pour respecter les côtes de 550 mm maxi et 337 mm maxi (voir page 8).

5.2 Mise en huile et purge

- Les vérins doivent être tige rentrés et non fixés sur les biellettes.

- PURGE DES FLEXIBLES :

Raccorder les flexibles **A** et **B** et mettre sous pression le circuit pendant 30 secondes afin de purger les flexibles.

- RACCORDEMENT DU VERIN :

Raccorder les flexibles **B** sur le fond de tube du vérin et mettre un bouchon sur le flexible **A**.

Envoyer la pression en **B** : la tige du vérin sort.

Raccorder le flexible **A** sur le vérin coté tige.

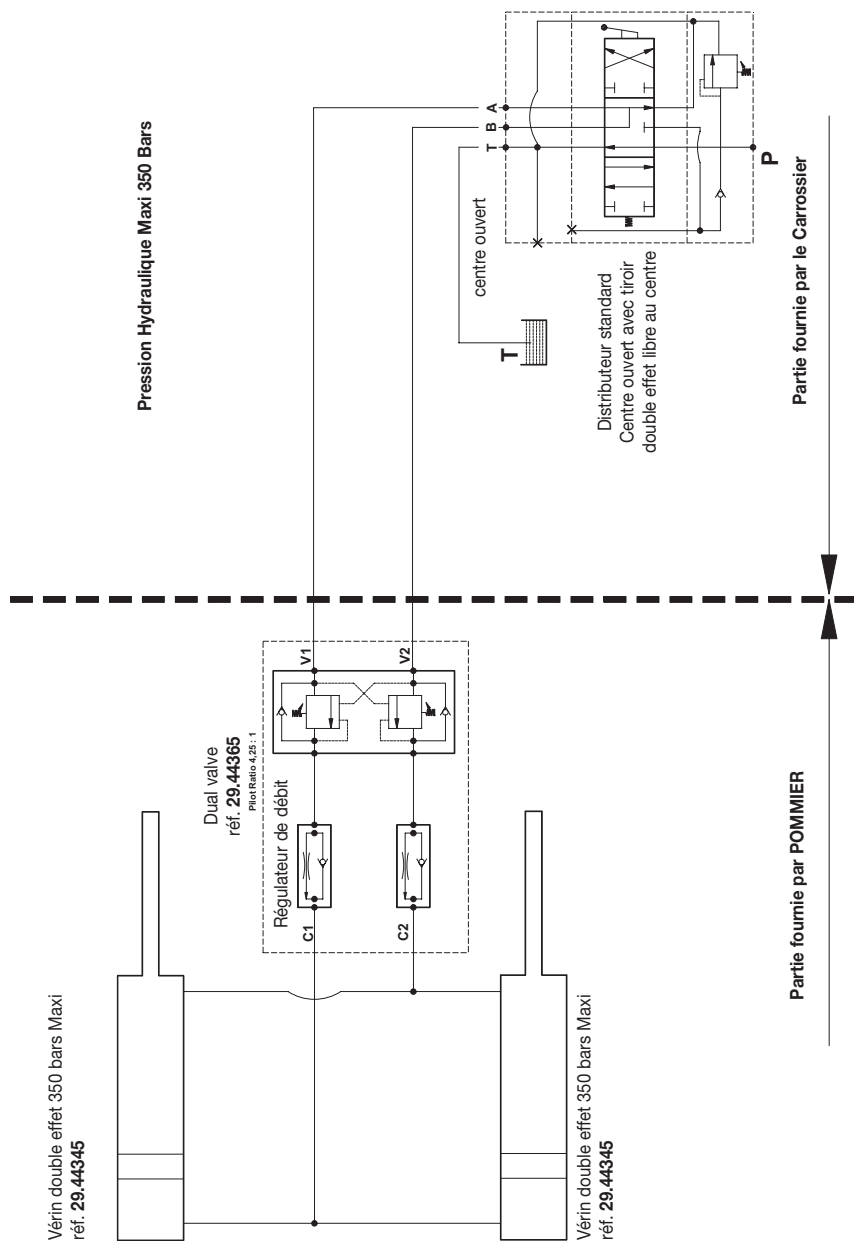
Envoyer la pression en **A** / la tige du vérin rentre.

- PURGE DU VERIN :

1) Effectuer plusieurs manœuvre entrée et sortie des vérins

2) Fixer les tiges des vérins sur l'axe des biellettes du bras assemblé (rep. **1** et **2**) avec la rondelle (rep. **4**) et le circlips (rep. **5**)

Schéma de branchement Hydraulique



6 KIT DE DÉTECTION

- DISPOSITIF OBLIGATOIRE :

Des détecteurs de proximité sont **OBLIGATOIRES** pour vérifier les positions route (barre déployée) et chantier (barre repliée) afin de s'assurer que la barre se trouve dans la position souhaitée avant d'actionner tout système (levée de benne, dépose de caisson ...) ou de prendre la route.

Le Kit peut être fourni par le carrossier ou disponible en option (Kit de visualisation HIDDEN-UP ref. 29.06451 fourni avec notice de montage)

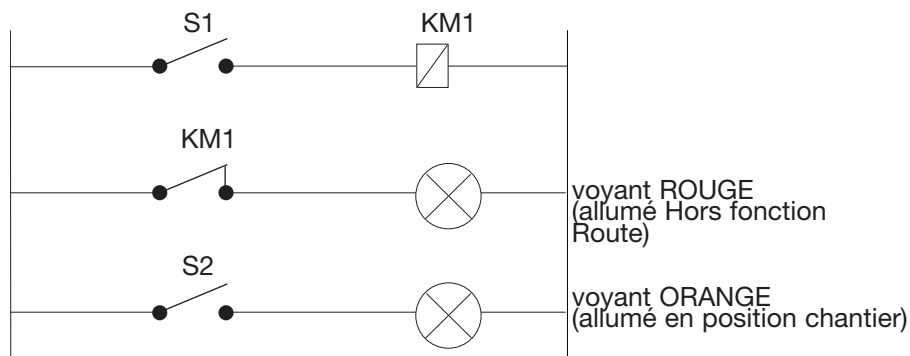
Exemple de schéma de pose

Dans la cabine, un voyant rouge doit être allumé lorsque la barre n'est pas en position route, un voyant orange doit être allumé lorsque la barre est en position chantier.

Schéma de câblage

S1 : Détecteur barre position route

S2 : Détecteur barre position chantier



7 ADAPTATIONS POSSIBLES POUR MISE EN PLACE DE FEUX DE SIGNALISATION CATADIOPTRES ET DE CAPTEURS

Ce produit est homologué et seules les adaptations proposées dans cette notice sont autorisées. Pour vous permettre d'adapter les éléments ci-dessus, nous autorisons :

- de fixer des catadioptres en extrémité de barre par le moyen de votre choix, les catadioptres et leur mode de fixation ne devant pas présenter d'angles vifs.
- de souder sur les bras et le tube des passe fils en faisant des cordons de 5 cm de longueur maxi espacés de 15 cm mini.
- de percer des trous Ø 10 maxi dans le tube, espacement mini de 20 cm à une distance de 20 cm mini, des articulations et des liaisons soudées de notre produit.
- de percer des trous Ø 10 maxi dans les bras en prenant garde de les réaliser en pleine matière c'est-à-dire à plus de 30 mm de toute découpe ou extrémité.

8 GRAISSAGE, TEST ET ENTRETIEN

- Vérifier la présence des graisseurs (quantité 8 + 2 sur le vérin), et graisser avant la 1^o utilisation, puis périodiquement dans le cadre de l'entretien du véhicule.

- Pendant les essais, l'opérateur doit s'assurer de l'absence de personne dans la zone d'évolution de la barre.

- Mise en marche :

- o Toute commande s'effectue, le véhicule au point mort.
- o Pour commander la barre, mettre en marche la pompe hydraulique et respecter ses consignes d'utilisation.

- Actionner la commande de déploiement de barre (position route), jusqu'à ce que la barre soit en position.

- Contrôler le couple de serrage des vis après **1000** et **2000** km de roulage, si nécessaire resserrer au couple indiqué (vis M14 classe 10.9, C=180Nm $\pm$ 10%).



- Effectuer périodiquement, dans le cadre des programmes d'entretien du véhicule, la vérification du couple des vis de fixation.

IMPORTANT

Si vous devez quitter votre poste de travail, désenclenchez la prise de force (**arrêtez la pompe**). Afin d'éviter les risques de manœuvre par une tierce personne et les risques d'accident.

9 FIN DE VIE DU PRODUIT

Tout produit hors d'usage doit être si possible valorisé ou recyclé dans des filières de collectes et d'élimination appropriées.

